



COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
PRÉFECTURE MARTINIQUE
RECULE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
12 JUL. 2023
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Contrôle de Légalité
Séance du vendredi 09 juin 2023

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	19	29		
		Dont procurations		
		10		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
29	29	00	00	00

L'an deux mille vingt-trois et le 09 juin, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1^{ère} adjointe au Maire.

Etaient présents : M/Mmes Yolène LARGEN-MARINE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Marie-Claude RAQUIL, Jean-Pierre LUGIERY, William PAULIN, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS, Laurie ABAUL, Noham BODARD, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND.

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Christophe GABUT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, Corinne Brigitte PLANTIN, Georges HARPON, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Christine ALIKER, Maurice JOSEPH-MONROSE, Pierre MIDELTON, Daniel CHOMET, Karine BAUDIN.

Absents : Mme/M Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN.

Date de la convocation

02/06/2023

Date d'affichage

02/06/2023

Objet de la Délibération

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Demande de subvention de l'école élémentaire Anse Madame B pour la réalisation de son projet d'échanges avec une école de Lafayette de la Louisiane

Président de Séance :

Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :

Marie GARON

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ANSE MADAME B POUR LA REALISATION DE SON PROJET D'ECHANGES AVEC UNE ECOLE DE LAFAYETTE DE LA LOUISIANE

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable du Comité technique « Education - Petite Enfance » en date du 12 mars 2023 ;

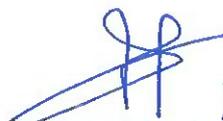
- Vu l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire » en date du 17 avril 2023 ;
- Vu l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources » en date du 30 mai 2023 ;
- Vu l'avis favorable du Bureau municipal en date du 06 juin 2023 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- Considérant que depuis la précédente année scolaire, l'école élémentaire Anse Madame B a initié un projet de correspondance avec une école de Myrtle Place, dans la ville de Lafayette située dans le Sud de la Louisiane, aux Etats-Unis ;
- Considérant que dans le cadre de ce projet d'échanges, l'école élémentaire Anse Madame B, par le biais de ses deux classes de CM2 a accueilli en famille, du 31 mai au 10 juin 2023, 12 élèves de deux classes de 5^{ème} grade de Myrtle Place ;
L'accueil des correspondants américains constitue l'aboutissement d'un échange pédagogique, linguistique et culturel.
- Considérant que la commune de Schœlcher est sollicitée à hauteur de mille cinq cent euros (1500 €) pour le financement de ce projet d'échanges ;
- Considérant la proposition du Comité technique « Education - Petite Enfance » en date du 12 mars 2023, pour l'attribution d'une subvention de sept cent cinquante euros (750 €) ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE

-
- **D'approuver l'attribution d'une subvention de sept cent cinquante euros (750 €) à l'école élémentaire Anse Madame B pour le financement de son projet d'échanges 2023 avec une école de la ville de Lafayette, en Louisiane.**
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 1 2 JUL 2023


Le Secrétaire de séance

Marie GARON



Par délégation du Maire
La 1^{ère} Adjointe
Yolène LARGEN MARINE

